

Saint-Eloy Magazine

La voix des Éloysiens



NUMÉRO 67 | DISPONIBLE SUR WWW.SAINTELOYLESMINES.COM



SOMMAIRE

- 03 ÉDITO
- 04 ÉTAT CIVIL
- 05 REFONTE ÉLECTORALE
- 06 TRAVAUX
- 07 CADRE DE VIE
- 11 JOURNÉE DES AÎNÉS
- 12 TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ
- 14 ÉCOLES
- 17 ANIMATIONS
- 20 NOUVEAUX COMMERÇANTS
- 22 CONSULTATION CITOYENNE
- 23 PAROLES POLITIQUES



ÉDITO

Chères Éloysiennes, Chers Éloysiens,

Je tenais en premier lieu à vous souhaiter **tous mes vœux les plus sincères pour l'année 2022**. La situation du pays depuis 2 ans maintenant n'a pas laissé grande place au partage et à la convivialité. Je souhaite de tout cœur que cela change cette année.

L'année 2022 sera **l'année des projets** : vous verrez plus loin dans le magazine que les **travaux à la salle des fêtes**, la rendant plus moderne et lui offrant une terrasse, commenceront très bientôt. Vous verrez également que l'étude concernant le **réaménagement du plan d'eau** est terminée et que les premières propositions retenues, notamment une **halle en bois**, en remplacement du barnum du champ de la chasse, pour une utilisation plus dynamique et appropriée du lieu, sortiront de terre cette année.

L'année 2022 sera aussi **l'année de réflexion autour du futur réaménagement de l'entrée Nord de la ville**. Après avoir laissé souffler nos commerçants, qui ont subi deux années de travaux suivies de deux années de Covid, **nous nous concentrerons sur ce projet, qui, soyez-en sûrs, n'est absolument pas laissé à l'abandon par notre équipe**.

Notre objectif n'a pas changé : **faire de Saint-Éloy-les-Mines un "village intelligent"**, qui s'engage dans les transitions qui l'incombent. C'est tout le sens du **projet "SELM-A"**, que j'aurais aimé vous présenter plus amplement lors de mes vœux, que nous n'avons pu organiser du fait des consignes gouvernementales liées à la crise sanitaire.

SELM-A, c'est le projet de territoire qui regroupe notre volonté et les vôtres.

SELM-A comme **Saint-Éloy-les-Mines, en Avant** : cette année, notre commune a été labellisée **"Petite Ville de Demain"** et a été valorisée à beaucoup d'égard : **nous avons été invités à prendre la parole pour parler de nos projets** lors des ateliers de Ruralitic, lors des ateliers de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, sur Cnews, ou encore sur France 3 Auvergne. **Le modèle de développement que nous construisons fait parler de nous, parce qu'il est innovant, responsable et ambitieux.**

SELM-A comme **Saint-Éloy-les-Mines, Associés** : d'abord grâce à la **consultation citoyenne**, à laquelle vous avez largement répondu, et dont nous tiendrons évidemment compte avec sérieux. Également, la création du **service de la Vie Éloytienne** nous a permis d'organiser nombre d'évènements culturels et festifs à destination de tous lorsque le contexte le permettait, et ainsi de créer une réelle cohésion.

SELM-A comme **Saint-Éloy-les-Mines, Attentionnée** : nous avons pris à bras le corps le sujet de la **tranquillité publique** grâce à la création de la **police municipale** et continuons en ce sens grâce à la **convention de sécurité**, récemment signée avec l'État, nous engageant ensemble dans des objectifs communs pour la sécurité de tous.

SELM-A comme **Saint-Éloy-les-Mines, Active, Accueillante, Ambitieuse...** Autant d'adjectifs qui prendront tout leur sens dans les mois et années à venir.

Soyez-sûrs de notre détermination à porter un projet commun, malgré la situation. Prenez soin de vous.

Fidèlement,

Anthony PALERMO

Maire de Saint-Éloy-les-Mines

LES DERNIÈRES MESURES

SALLE DES FÊTES

Des travaux ambitieux pour rénover la salle des fêtes, avec une grande terrasse et de nouvelles menuiseries.

Moderniser et entretenir les bâtiments communaux.

CONVENTION DE SÉCURITÉ

Pour coordonner les objectifs et les moyens de l'État, de la gendarmerie et de la commune en matière de sécurité.

Assurer la sécurité de tous.

VILLAGE DE NOËL

Un programme de Noël fourni, avec notamment l'arrivée de la patinoire et d'autres animations ouvertes à tous.

Animer différemment les périodes de fêtes.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

- 07.08.21 **FRAGNON** Lucas & **BOROWIAK** Lucie
- 07.08.21 **SALVADOR GOMEZ** Jhon, Peter, Jose & **CROIZET** Marjorie, Michelle
- 21.08.21 **POUMEROL** Alain & **LARRAYOZ** Caroline
- 18.09.21 **AUCOUTURIER** Matthieu & **ZAMORA** Laétitia, Maria
- 28.12.21 **RAYNOIRD** Charles, André-Pierre, Jean-Louis & **NORTURE** Alice, Paulette, Juliette, Aude

NAISSANCES

- 21.07.21 **CHOMETTE** Wendy
- 30.07.21 **BIDET CANDAT** Augustine, Sylvie, Solange
- 31.07.21 **CUBIZOLLES** Noelya, Anaïs
- 03.08.21 **ALEZZOU** Zarah
- 07.08.21 **COUSIN LEDRICH** Eliott, Emile, Pacôme
- 24.08.21 **LEBOURG** Louise
- 03.09.21 **RICHER DURANTHON** Evangeline
- 04.10.21 **MARCHAND** Alba
- 12.10.21 **PICARD** Margot
- 14.10.21 **PARDO** Manon, Joëlle, Chloé
- 02.11.21 **GUILLOTIN** Sybille, Sixtine
- 05.11.21 **BESSON** Charline, Marie, Roselyne
- 05.11.21 **JAILLOT TISNÉ** Camille, Margot, Marcelle
- 08.12.21 **GAMBIEZ** Khaïs, Louis



DÉCÈS

- 22.08.21 **CHAMBON / BOIROT** Monique, Eugénie, Pierette
- 01.09.21 **VERGE** André, Antoine
- 01.09.21 **TABARY / FOURNIER** Germaine, Yvonne
- 15.09.21 **ROGER** Guy, Lucien
- 24.09.21 **MOUTARDE / AUDINAT** Suzanne, Berthe
- 28.09.21 **LEFEBURE / BUISSON** Marie-Louise
- 30.09.21 **BALADIER** Sandrine, Mireille, Eliane
- 03.10.21 **PINCHON** Michel, Eugène, Louis
- 26.10.21 **BESSON** Roger, René
- 27.10.21 **PIASECKI** Stanislaw
- 04.11.21 **MARCHAND** Baptiste
- 11.11.21 **DURON** Joseph, Georges
- 18.11.21 **MARTIN** Karine, Jacqueline
- 27.11.21 **EPAUD / NEYRAT** Yvette, Henriette, Denise, Germaine
- 28.11.21 **COURLIVENT / JACQUEMIN** Andrée, Madeleine
- 20.12.21 **PARDO** Armand



REFONTE ÉLECTORALE

La liste électorale fera l'objet d'une refonte en 2022 et une nouvelle carte sera éditée et adressée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant le prochain scrutin.

Les électeurs ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune sont par conséquent invités à nous communiquer leurs nouvelles coordonnées afin de mettre à jour le répertoire électoral.

Vous êtes concerné par cette démarche si :

- Vous avez **déménagé à l'intérieur de la commune** et que vous n'avez pas encore signalé votre nouvelle adresse
- Votre adresse a été modifiée dans le cadre de la **nouvelle numérotation de voirie**
- Vous n'avez **pas reçu la carte éditée** à l'occasion de la dernière refonte en 2019



DATES DES PROCHAINS SCRUTINS

Élection présidentielle : 10 et 24 avril 2022

Élections législatives : 12 et 19 juin 2022

Vous pouvez demander votre inscription sur la liste électorale jusqu'au 6ème vendredi précédant le 1er tour de l'élection, **soit pour l'élection présidentielle, jusqu'au 4 mars 2022.**

- Soit en Mairie, muni de votre pièce d'identité valide ou périmée de moins de 5 ans et d'un justificatif de domicile
- Soit par Internet, en vous rendant sur le service d'inscription en ligne [inscriptionelectorale.service-public.fr \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)

PROCURATIONS

A compter du 1er janvier 2022, **les électeurs pourront donner procuration à un électeur inscrit dans une autre commune.** Le mandataire devra toutefois se rendre dans la commune du mandant pour voter.

La mesure concernant **la double procuration** proposée à l'occasion des élections départementales et régionales constituait une mesure dérogatoire et temporaire qui **n'est pas reconduite.**

Par conséquent, pour les scrutins à venir, un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France.

Pour faire enregistrer ou résilier une procuration, l'électeur doit obligatoirement **faire valider sa demande par un service habilité** (police, gendarmerie ou consulat) **même s'il a utilisé la téléprocédure « Maprocuration ».**

Les adresses postales ne seront plus demandées pour établir ou résilier une procuration mais le NNE (Numéro National d'Électeur anciennement appelé INE) du mandant et du mandataire sont obligatoires. L'électeur peut retrouver son NNE sur la carte électorale.

Le module « Interroger sa situation électorale » (ISE) de service-public.fr permet de retrouver cet identifiant et de consulter les procurations données ou reçues.

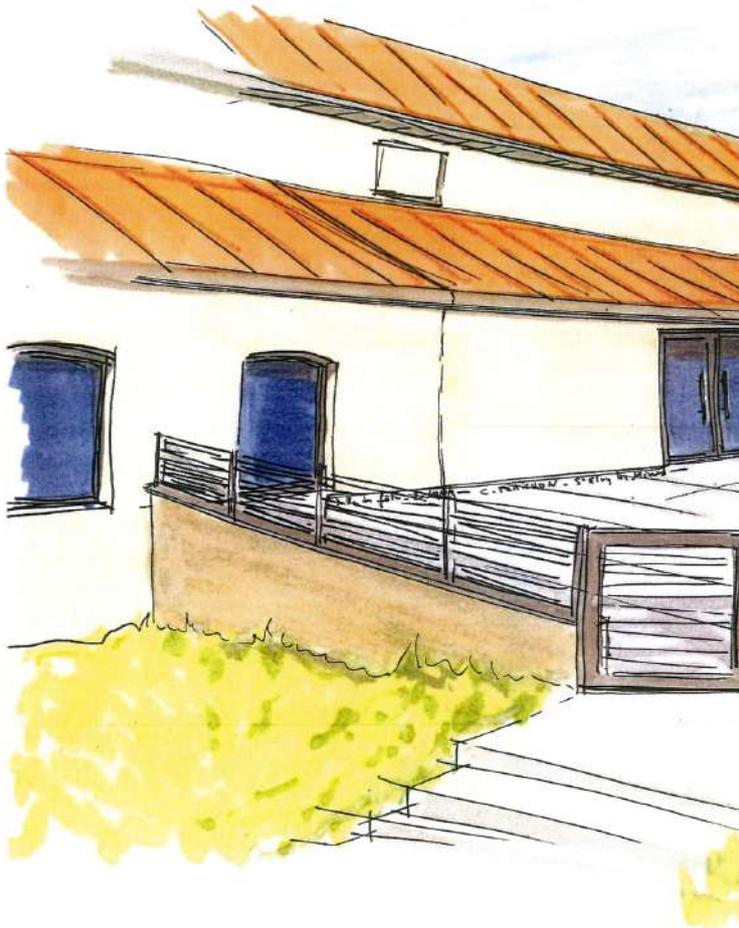
TRAVAUX

RÉHABILITATION DE LA SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes présentant des **signes de fatigue structurelle et étant restée "dans son jus"** avec une décoration des années 80, la municipalité a décidé d'**effectuer des travaux**.

À commencer par un **désamiantage des combles**, un **renforcement des fondations**, la **réfection de la toiture arrière** et la **mise aux normes PMR**. Le **hall d'entrée**, les **menuiseries extérieures** et les **sanitaires** seront **entièrement rénovés**. Les **luminaires** seront **remplacés**.

Cette **réhabilitation ambitieuse** viendra apporter **modernité et praticité**, notamment grâce à de **grandes baies vitrées** sur la partie haute de la salle qui donneront sur une **terrasse extérieure**, permettant aux Éloysiens de profiter de l'extérieur également lorsqu'ils utiliseront cet espace commun.



ST ELOY LES MINES - Rénovation de la Salle des fête
PC6 Perspectiv
08/11/2021 - Ech. 1:
Niv 0.00 = +102.84 NG

Périchon - Jalicon
architectes

91 av. J.B. Mansou - 43122 CEYRAT
tél : 04.73.31.93.93 - fax : 04.73.31.93.94
E-mail : contact@perichon.archi
www.perichon.archi

RÉSULTATS CONCOURS



MAISONS FLEURIES 2021

MAISONS INDIVIDUELLES

- SEMME Gérard
- SIMEON Agnès
- KOZAN Marie-Claire
- MALLOT Claudette
- LECAILLE Odette

TERRASSES

- MARTIN Rolande
- LE GOURRIEREC Jacqueline
- COFRADE Isabelle
- RABAIX Robert

RÉSIDENCES ISOLÉES

- SIVADE Genevieve
- BIDON Benjamin
- JEROME Jacques
- VILLECHENON Mireille
- MONJOTIN Danielle

FAÇADES

- MEUNIER Michelle
- DYDUCH Nicolas
- MANSAT Linette
- THOMAS Nadine

MAISONS & VITRINES ILLUMINÉES 2021

MAISONS

1. TOUREAU Audrey
2. ANDRAUD Nadine
3. BEAUNE Mireille
4. VERGE Jean-Marc
5. LAMOTTE Pierre
6. SAFFRE Jean-Noel
7. MISSIER Colette
8. STANCZAK Claudette
9. CIEPLIK Jean-Paul
10. NIGON Patricia
11. BIRLOUET Mickael
12. NOWAK Jocelyne
13. PAIRE Gérard
14. DOS SANTOS José

VITRINES

1. PÂTISSERIE PAYA
2. MAISON D'AMELIE
3. S.O.S PARE BRISE
4. SENTEURS FLORALES
5. BULLE D'HAIR
6. PHARMACIE BOUDET
7. INSTITUT MARYSSA
8. COIF' STYLE
9. AU FIL DE L'HAIR
10. INTER DÉCOR



#3

PLAN D'EAU

Un effet d'appel place Jacques-Magner

Une **entrée** pourrait être créée au nord de la place Jacques-Magner. La partie nord serait ouverte pour **inviter les personnes à entrer**. Des aménagements seraient réalisés pour créer un **effet d'appel**. Un **marquage au sol** sur la place permettrait d'inviter les promeneurs à rejoindre la plage.

Une Halle en Bois

Une halle en bois sera construite pour **remplacer le barnum du champ de la chasse**. Elle sera **tournée vers le plan d'eau** et permettra d'**accueillir les événements des habitants, des associations et de la commune**. Outre des **festivités**, la halle permettra aux **promeneurs** de s'arrêter pour y prendre leur **pique-nique**.

Des pontons pour faciliter l'accès aux berges

Des pontons pourraient être installés **sur des portions de berges en érosion**. Les abords des pontons seraient **revégétalisés** évitant ainsi la dégradation des berges par le piétinement. **Pêcheurs et promeneurs** pourraient ainsi être plus à l'aise pour profiter des berges.



PONTON "DÉTENTE" MULTIFONCTIONNEL

AMPHITHÉÂTRE

PONTON DE PÊCHE ET DE SPECTACLE

Le chemin rose

C'est un **espace de circulation** dont l'ambiance apparaît bien construite. Il s'agit de **pérenniser cette vocation** grâce à un entretien du sentier et des espèces végétales. L'aménagement de pontons sur les zones d'érosion viendrait **pérenniser la berge et maintenir l'activité tout en la sécurisant.**

L'amphithéâtre de verdure

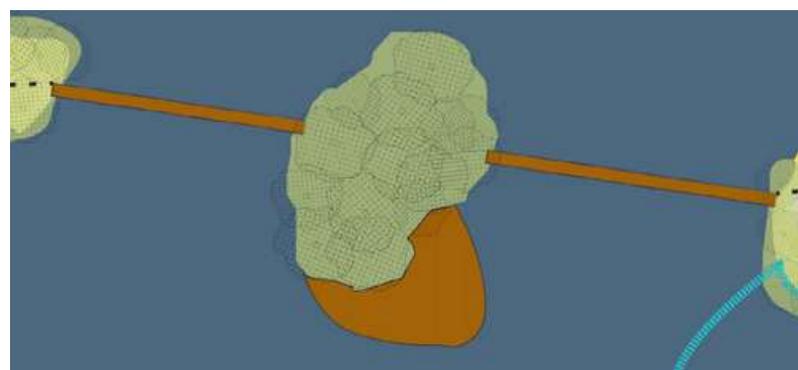
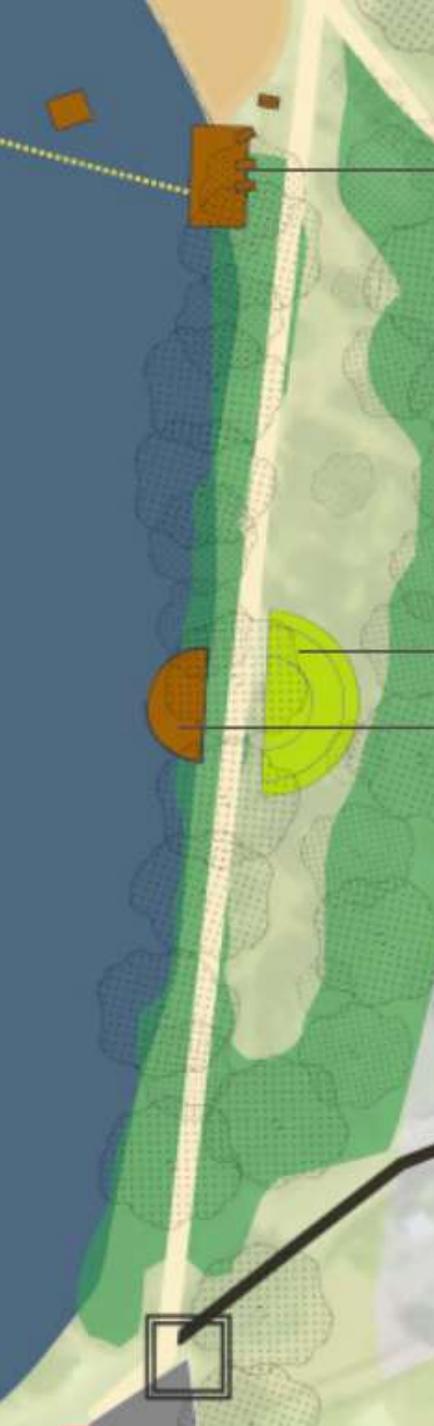
Il existe déjà une **zone creusée dans le talus**. Il s'agirait donc de la conforter en créant une sorte d'amphithéâtre pour créer un espace de repos.

La plage

Les **aires de jeux pour enfants** seront repensées. Il s'agira d'organiser ces **aires par tranche d'âge et à proximité pour faciliter la surveillance**. Plusieurs activités pourraient être développées avec des saisonnalités différentes qui permettraient de **faire évoluer le lieu au fil des saisons** et créer des « surprises » : quai flottant, parc gonflable, location de matériels.

Le Zen'île

Un ponton pourrait être créé pour accéder à l'île. Durant la journée, il s'agirait d'un **lieu de balade, qui permettrait de rejoindre les deux rives plus aisément**. De plus, cela permettrait d'offrir de nouveaux points de vue du plan d'eau. **Le soir, le ponton pourrait se transformer en scène** afin d'accueillir des festivités.



MÉMOTRI

Depuis le mois de mai 2021, les consignes de tri sont simplifiées.



DÉCHETS VERTS

Suite à de nombreux constats, la municipalité rappelle qu'il est strictement **interdit de déposer des déchets verts dans les bacs jaunes ou noirs**. Les déchets verts sont à déposer en **déchetterie**.

JARDIN DU SOUVENIR

Le jardin du souvenir est un lieu de dispersion que chacun doit respecter. La municipalité rappelle qu'il y est strictement interdit de planter quelconque plantes ou fleurs. Par ailleurs, le règlement stipule **"Tous ornements et attributs funéraires sont prohibés dans l'enceinte du Jardin du Souvenir. Ils sont autorisés aux abords de la dalle de granit le jour de la dispersion des cendres"**.

Différent d'une concession, dont une seule et unique personne a la jouissance, le jardin du souvenir est un lieu partagé, dont on ne peut s'approprier tout ou partie.

Il est également **interdit aux chiens** et autres animaux de compagnie. Pour le respect du recueillement de tous, merci de bien vouloir prendre en compte ces règles.

CIVISME





JOURNÉE DES AÎNÉS

Le 28 novembre, les conseillers municipaux, membres du CCAS, conseillers municipaux jeunes et bénévoles ont bravé la neige pour distribuer plus de **600 colis festifs** aux aînés. Brioches, chocolats, confits de canard et autres ont composé ce colis dans un sac réutilisable à l'effigie du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Éloy-les-Mines, organisateur de la distribution.

Les quelques **150 inscrits au repas** ont quant à eux passé un moment convivial, dans le respect des gestes barrières à la salle des fêtes, le tout en musique, servis par les conseillers municipaux et les membres et employés du CCAS.

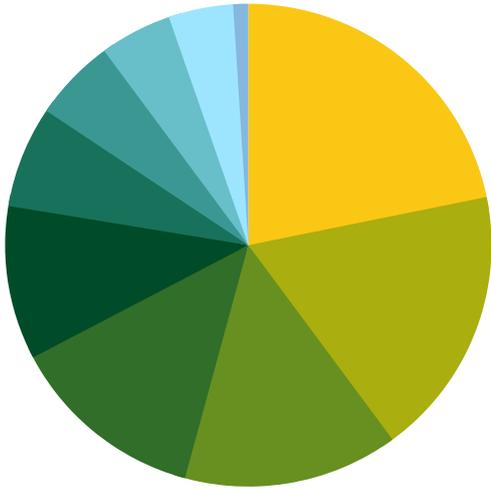
La municipalité et le CCAS remercient tous ceux qui se sont mobilisés pour la distribution ou pour conduire les inscrits au repas à la salle des fêtes.

La neige n'aura pas empêché nos aînés de profiter de cette journée !

POLICE MUNICIPALE



Répartition du temps de travail



- Intervention et suivi d'intervention (21.8%)
- Réunion (coordination gendarmerie/élus) (18.1%)
- Investigation, veille juridique et administratif (14.3%)
- Surveillance générale du territoire communal (13.1%)
- Accueil et renseignement du public (10.3%)
- Ilotage : contact avec les commerçants et population (6.8%)
- Ecrits de service (5.5%)
- Ecoles : présence physique ou passage en véhicule (4.8%)
- Vidéoprotection (4.3%)
- Police funéraire (1%)

En deux chiffres, depuis le 1er janvier 2021

personnes accueillies et renseignées **256**

interventions **310**

Pour quels motifs ?

Incivilités/dépôt d'ordures ; problèmes de voisinage divers ; stationnement/circulation/vitesse ; problèmes végétation/entretien terrain ; dégradations sur le domaine public ; problèmes liés aux animaux (nuisances/divagations) ; personnes vulnérables/situation de détresse ; signalement véhicule/personne suspecte ; accidents sur la voie publique ; vidéoprotection (gestion et visionnage) ; constat divers pour de l'urbanisme/travaux/ voirie/état des lieux ; festivités/manifestations/cérémonies ; administratif divers (attestation logement vacant, arrêtés, permission de voirie).

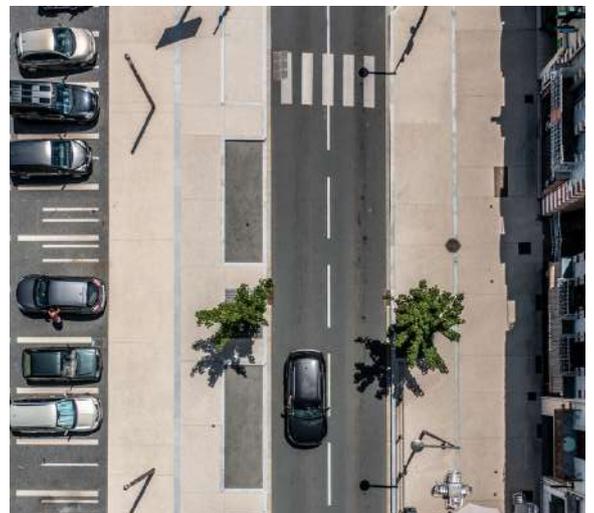
POIDS LOURDS #4

Interdiction des poids lourds en centre ville

De nombreux « poids lourds » de plus de 3.5 tonnes empruntent chaque jour, la partie centre-ville de la commune. Ces véhicules, par leur gabarit et leurs passages fréquents, génèrent de l'insécurité et des nuisances. De plus, ils dégradent la chaussée et les infrastructures récemment rénovées.

Suite aux différents échanges sur le sujet et à votre volonté clairement exprimée lors de la consultation citoyenne, **Monsieur le Maire a décidé de prendre un arrêté visant à interdire la circulation des poids lourds :**

- dans la traversée du centre, rue Jean-Jaurès
- rue Jean-Moulins dans le sens Nord-Sud
- rue des Bayons dans le sens Nord-Sud
- rue des Nigennes



CONVENTION DE SÉCURITÉ



Une volonté municipale claire

Le programme "**Petites villes de demain**", qui vise à permettre aux 1.600 communes lauréates de mener à bien les projets de revitalisation de leur territoire, **offre la possibilité aux élus d'inclure un volet sécurité. Opportunité dont s'est immédiatement saisie l'équipe municipale**, qui avait déjà fait de la tranquillité publique une **priorité en créant une police municipale le 1er janvier 2021.**

État, Gendarmerie et Mairie mobilisés

Afin d'appuyer cette démarche de développement territorial et de marquer la volonté partagée de l'Etat, de la commune et de la Gendarmerie nationale de se mobiliser conjointement, Philippe Chopin, préfet du Puy-de-Dôme, Eric Maillaud, procureur de la République de Clermont-Ferrand, Patrice Martinez commandant en second du groupement de la gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme, et Anthony Palermo, Maire de Saint-Éloy-les-Mines, ont signé une convention de sécurité le 27 décembre 2021.

Pour Monsieur le Maire, "**la sécurité publique est une composante à part entière de la qualité de vie des habitants**". Dans ce cadre, aux yeux du préfet Philippe Chopin, **Saint-Éloy-les-Mines "est une locomotive"**, en étant **la première ville à signer cette convention au niveau du département.** Les personnalités présentes lundi ont été unanimes pour signaler le besoin d'améliorer la qualité de vie des concitoyens.

Après la réalisation d'un diagnostic, trois objectifs principaux ont ainsi été établis pour Saint-Eloy-les-Mines par la gendarmerie et la police municipale : la lutte contre l'économie souterraine, la lutte contre les cambriolages et vols liés à l'automobile, la lutte contre les incivilités.

La commune de Saint-Éloy-les-Mines s'engage à travers cette convention à associer la gendarmerie au diagnostic de rénovation urbaine, à associer systématiquement la gendarmerie aux réunions de sécurité publique ainsi qu'à la préparation de la saison estivale, ou encore à améliorer les conditions de vie des personnels de la brigade de gendarmerie.



OLYMPIADES

L'équipe enseignante a décidé en fin d'année scolaire dernière de mettre en place des olympiades et les préparent depuis septembre dernier. Le principe : mélanger les élèves et les faire se rencontrer par le biais d'activités sportives sous une forme de compétition. Tous les ateliers ont été pensés pour être en lien avec l'Amicale Laïque et les associations du secteur afin d'inciter les enfants à s'inscrire et participer à des activités extrascolaires locales.



YOANN LE QUEMENER, *directeur de l'école La Roche*

Yoann Le Quemener, directeur, nous parle un peu plus de cette initiative.

“ Ces olympiades nous ont aussi permis de recréer une émulsion d'équipe entre enseignants, de créer des projets qui concernent l'école entière et pas seulement des groupes de classes ou des classes uniques.

”

Ces olympiades devraient avoir lieu à nouveau soit d'ici la fin d'année scolaire, soit l'année suivante, en fonction des autres projets et de la situation sanitaire.



INTERVIEW



AURÉLIE MARTIN, *parent d'élève*

Aurélié est maman de trois enfants, dont deux sont à l'école La Roche. Elle s'est investie pour la première fois dans une manifestation de l'école.

“ L'organisation d'olympiades, c'est très bien, ça mobilise toute l'école et ça fait du sport pour tout le monde. Mes enfants sont là et ils étaient très contents de venir.

”

Aurélié affirme être prête à revenir soutenir l'équipe enseignante lors de prochaines manifestations.

RENÉ BOUGEROL,

bénévole

René Bougerol est instituteur retraité et président de la section tennis de table de l'Amicale Laique. Initier les enfants à de nouvelles pratiques, c'est un peu dans sa nature, alors il n'a pas hésité.

“

Ils jouent librement, et on leur donne quelques conseils. On espère susciter une nouvelle passion et récupérer de nouveaux pongistes, surtout qu'on a perdu quelques jeunes joueurs du fait de la crise sanitaire. ”



LUDMILLA,

élève en CE2 à l'école La Roche

“

Je suis contente d'être là, j'aime bien courir et j'aime bien faire du sport avec tout le monde. C'est les professeurs qui ont préparé et les parents qui nous surveillent. ”



Même si elle préfère les sports d'équipe, Ludmilla a excellé au tir à l'arc et à la course juste après notre entrevue. **Championne !**



STEPHANE POUGHON,

bénévole

Stéphane est venu proposer un atelier basket avec ses collègues de la section de l'Amicale Laique.

“

On est là pour se faire connaître, pour discuter avec les enfants et les parents et éveiller à la pratique du basketball, au jeu du ballon, et plus largement au partage du ballon ! ”

MAUD MEUNIER,

parent d'élève

“

Je suis venue accompagner ma fille et plus largement tous les autres élèves. C'est un moment de partage et de convivialité. Les enseignants se mobilisent drôlement pour les enfants, pour qu'il y ait des échanges. ”



Maud accompagnait un groupe qui nous a semblé très soudé et motivé. Elle a entretenu cet esprit tout au long de la journée. **Bravo aux parents qui se sont mobilisés.**

TÉLÉTHON



COURIR POUR VAINCRE LA MALADIE

Audrey et Jérôme, **éducateurs sportifs communaux** et **l'équipe enseignante** ont organisé à l'occasion du Téléthon une action solidaire à l'école La Roche.

Le principe était simple : **chaque classe a couru en relais au gymnase un maximum de kilomètres en un temps imparti** afin de contribuer à la lutte contre la maladie.



Anthony Palermo, Maire, Bernard Grand, Adjoint au Maire et Catherine Nowak-Simonet, Conseillère déléguée aux Affaires scolaires, se sont rendus dans les classes ayant participé afin de **remettre un diplôme aux élèves**.

ANTI-GASPI

RÉDUCTION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES À L'ÉCOLE

Le projet de réduction des déchets alimentaires à l'école continue ! **Des pesées ont lieu régulièrement** afin d'évaluer les efforts des équipes municipales, de l'AFJC et des enfants en terme de réduction des déchets.

La municipalité en profite pour **féliciter les équipes d'agents communaux** qui interviennent dans les écoles, tant sur le temps méridiens que pour l'entretien des locaux, tâches rendues d'autant plus difficiles du fait des consignes sanitaires.



VILLAGE DE NOËL #2



La place Charles de Gaulle a accueilli la **première édition du Village de Noël tout au long du mois de décembre 2021**. La **patinoire**, pièce centrale de ce **marché thématique**, a enregistré près de **4 000 entrées**. Les commerçants et associations de Saint-Éloy-les-Mines avaient reçu des **jetons à distribuer à leurs clients et adhérents**, valables pour entrer gratuitement sur toutes les animations de la période.

Le village a également accueilli le **marché de l'ACE** ainsi que **deux marchés d'artisans et commerçants locaux organisés par la Ville**.

Père Noël, photos en famille, glissades, emplettes et vin chaud ont rythmé les week-end de décembre des petits et grands.

Cette **nouvelle formule** sera certainement reconduite et améliorée dans les années à venir.

La municipalité remercie les services municipaux, les commerçants, les associations et tous les acteurs qui ont participé à faire vivre le lieu tout au long du mois.



TÉLÉTHON 4838€

RÉCOLTÉS



Saint-Éloy-les-Mines peut être fière de la recette réalisée au profit du téléthon les 3 et 4 décembre 2021. 4538,49€ ont été récoltés par les associations via les activités proposées.

En soutien à ce bel élan de solidarité, Monsieur le Maire a proposé d'ajouter à cette recette une subvention de 300€ de la commune à l'AFM Téléthon au conseil municipal, qui a accepté à l'unanimité.

Ce montant correspond au nombre de jetons récupérés à la patinoire ce même week-end.



NUIT DU GAMING

Vous avez été **plus d'une centaine de personnes** à participer à la première édition de la Nuit du Gaming. L'occasion pour les plus grands de retomber en enfance et pour les plus petits de constater l'évolution significative des jeux vidéos. **Un moment de partage intergénérationnel réussi !**



THÉS DANSANTS



La programmation municipale d'automne comptait 3 thés dansants, dont un a du être annulé du fait de la crise sanitaire. Pas moins de **300 personnes au total ont dansé sur le parquet de la salle des fêtes.**

La recette de la buvette a été attribuée au Secours Populaire et au Secours Catholique.

La municipalité envisage de renouvellement l'opération lors des prochaines programmation, tant que faire se peut.

À très vite sur la piste de danse !

AU FOYER-LOGEMENTS

Les résidents du Foyer-Logements ont profité d'une **prestation de l'orchestre Jean-Pierre Cousteix** avant que ce dernier anime le thé dansant. La municipalité veille à mutualiser les interventions et à ne pas oublier les aînés qui ne peuvent se déplacer. **Objectif : "dédoubler" les animations pour qu'elles s'invitent régulièrement au Foyer-Logements.**



CINÉMA



Sans oublier les aînés...

Germinal, série à succès retraçant les aventures de mineurs, a été diffusée en plusieurs séances les après-midi à la salle des fêtes.

Précisons que pour chacune de ces animations, **la navette se tenait à disposition des Éloysiens rencontrant des problèmes de mobilité.**

POUR PETITS ET GRANDS

La programmation de Noël incluait **la diffusion de films d'animation destinés aux 4-12 ans.**

Les familles ont pu investir le gymnase un après-midi durant pour visionner des films peu connus mais de grande qualité !



MOHAMED BOUSRIH, SERENA FOOD



Le Serena Food est un établissement spécialisé dans la **restauration rapide**. Son large choix de carte saura ravir le plus grand nombre. Ouvert depuis septembre 2021, le paisible cadre de vie éloyisien a su charmer ces nouveaux entrepreneurs.

- ☎ 04 63 85 91 55
- 🏠 120 rue Jean Jaures, 63700, SELM
- ✉ serena4food@gmail.com
- 🕒 Mardi au vendredi 11h30-14h30 / 18h-22h30
Week-end 11h30-14h30 / 18h-23h
- 📱 Serena Food @bousrihm

MAËVA SIMO, CABINET DE SOPHROLOGIE



Sophrologue spécialisée dans l'**accompagnement des femmes enceintes et dans le développement personnel**, elle vous propose également des massages biodynamiques. En activité depuis septembre 2021, Maëva Simo participe à rendre ce type de soins plus accessible dans les Combrailles.

- ☎ 06 46 96 70 34
- 🏠 58 rue Jean Jaurès, 63700, SELM
- ✉ maeva.sophrologue@outlook.fr
- 🕒 Lundi au vendredi 9h-18h
- 📱 AccompagnementSophro @sophrologue.steloylesmines

ARNAUD DALISSIER, S.O.S PARE-BRISE+



Entreprise de **remplacement et de réparation de vitrage automobile** à 0€ de franchise. Ouverte depuis mars 2020, SOS Pare-Brise+ vous propose un service de qualité près de chez vous.

- ☎ 04 73 52 40 31
- 🏠 Rue du puits est, 63700, SELM
- ✉ steloylesmines@sosparebriseplus.fr
- 🕒 Lundi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-18h00
Samedi matin sur rdv
- 📱 @sosparebriseplussteloylesmines

NOUVEAUX COMMERÇANTS

FLORENCE NOUHEN,
FESTI'LOC

Société de **location de barnum 5x8** pour **particuliers, professionnels, associations** et **collectivités**. Ouvert depuis juillet 2021, Festi'Loc vous offre un service de location complet et de proximité pour une organisation plus sereine de vos événements.

07 77 36 96 08 / 06 20 28 10 24 ☎

13 rue des coquelicots, Résidence du Lac, 63700, SELM 🏠

festi.loc63@free.fr ✉

Ouvert 7j/7 🕒

@Festi'Loc 📱



NOÉMIE PERRIN,
MAMIE CLIC

Service d'assistance et d'initiation aux outils informatiques.

Mamie Clic vous conseille et vous aide dans toutes vos démarches dématérialisées, mais également sur le choix de vos outils. En activité depuis octobre 2018, cette Éloysienne partage avec vous toutes ses connaissances dans le domaine du numérique.

07 66 59 03 31 ☎

Les Bayons, 63700, SELM 🏠

mamiecllic@hotmail.com ✉

Rdv à domicile du lundi au vendredi 🕒

@mamiecllic 📱



Il se peut que vous connaissiez Mamie Clic ou S.O.S. Pare-Brise+ depuis longtemps... Installés depuis déjà plusieurs années, ils n'étaient pas apparus dans les bulletins municipaux précédents, d'où leur présence dans cette édition.

ERRATUM

Manon COPPIN, ostéopathe installée à Saint-Éloy-les-Mines, apparaissait dans la dernière édition du Saint-Éloy Magazine comme étant la seule ostéopathe de la commune. Il s'agit d'une erreur puisqu' Hervé ALAMEUNIÈRE est également ostéopathe (et kinésithérapeute). Son cabinet se situe au 144, rue Jean-Jaurès.

CONSULTATION CITOYENNE

La municipalité a reçu plus de 300 réponses au questionnaire visant à classer les actions qui vous semblaient prioritaires pour Saint-Éloy-les-Mines. Découvrez quelles sont les 5 premières et comment la municipalité compte y répondre dans un premier temps.

#1 FAVORISER L'INSTALLATION DE PERSONNEL SOIGNANT

Des **chéquiers "taxi-santé"** délivrés par le CCAS seront mis en place au cours de l'année 2022, afin d'aider les Éloysiens à se rendre chez leurs spécialistes.

À la communauté de communes, Mme DUBOISSET, Vice-Présidente en charge de la Santé travaille par ailleurs à des **projets concernant la santé mentale et la médecine itinérante.**



#2 CRÉER DES MARCHÉS THÉMATIQUES

Les marchés **sur la rue Jean-Jaurès cet été** et le **village de Noël cet hiver** ont été deux nouvelles formules de marchés appréciées.

Le service de la Vie Éloytienne travaille par ailleurs à la **mise en place de marchés thématiques plus réguliers.**

#3 CRÉER UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS AUTOUR DU PLAN D'EAU

L'étude de réaménagement du plan d'eau nous offre des possibilités de **renouvellement des aires de jeu sur place et de création d'espaces scéniques.**

La municipalité continuera par ailleurs à investir les abords du plan d'eau pour des animations qui s'y prêtent : **cinéma en plein air, spectacles...**

#4 REVOIR LE SCHÉMA DE CIRCULATION DES POIDS LOURDS

La municipalité a **limité par un arrêté la circulation des poids lourds en centre-ville.**

Cette décision **réduira les nuisances en centre-ville, augmentera la sécurité des piétons et préservera la chaussée.**

#5 FAVORISER LES PRODUITS LOCAUX

Les marchés thématiques, qui sont ressortis comme étant votre deuxième priorité, pourront participer à cet objectif.

Aussi, la municipalité veille à ce que **les cantines soient majoritairement fournies en produits locaux.**

Vos élus communautaire membres de l'exécutif de la communauté de communes participent également à des **réflexions autour de nouveaux canaux de vente à destination des producteurs locaux.**

PAROLES POLITIQUES

Opposition - "Saint-Éloy en action"

Chères Eloysiennes , chers Eloysiens,

Tout d'abord, nous espérons que vous avez passé de très belles fêtes de fin d'année malgré la pandémie de COVID 19, qui est toujours présente.

Vous le savez, c'est avec un groupe renouvelé que l'année 2022 va commencer. UNE ÉQUIPE qui est fière de siéger au sein du conseil municipal et de vous représenter.

Nous sommes une opposition qui se veut constructive dans le débat ET dans les propositions.

Le « non » systématique ne fait pas avancer les projets d'une commune. Nous serons une opposition active, qui, quand elle le jugera nécessaire, n'hésitera pas à poser les questions qui lui semblent PERTINENTES. En effet, le débat fait vivre la démocratie, il est parfois rude mais les attaques personnelles, les invectives, les prises de paroles sans contradiction ne font pas, selon nous, grandir la démocratie et la confiance des administrés dans leurs élus.

Au sein du conseil communautaire, Valérie Roche et Christian Jouhet seront vos représentants.

De nos jours, le rôle de la communauté de communes est extrêmement important. C'est pour cela que vous pourrez aussi nous faire confiance pour vous représenter et pour participer à des projets innovants qui permettront le développement du territoire.

Pour cette année 2022, l'ensemble de notre groupe, vous souhaite ses MEILLEURS vœux ainsi qu'à toutes les personnes qui vous sont proches.

Valérie ROCHE, Christian JOUHET, Monique MERCIER, Caroline POUMEROL, Jonathan AUZEL

Majorité - "Unis, reprenez le contrôle"

Chères Éloysiennes, Chers Éloysiens,

Nous commençons par vous souhaiter le meilleur pour l'année 2022.

La fin de l'année 2021 fut synonyme d'engagement pour les élus de la majorité. D'abord avec le nettoyage bénévole du cimetière avant la toussaint, dont l'état découlait d'un manque d'entretien voire même d'un abandon de certaines concessions. Aussi, avec la finalisation de l'étude concernant le réaménagement du plan d'eau, puis avec l'organisation des animations de Noël, entre autres.

2022 sera l'année des projets : les commissions vont continuer à travailler, sur la base du projet de territoire construit grâce à la consultation citoyenne.

Nos volontés croisées avec les vôtres seront notre feuille de route.

Ce que nous souhaitons pour cette nouvelle année : faire de Saint-Éloy-les-Mines une ville encore plus agréable, plus animée, plus dynamique et plus responsable. Une ville où il fait bon vivre, et surtout bon vivre ensemble.

La labellisation "Petite Ville de Demain" et le projet "SELM-A" sont d'une part un tremplin pour nos ambitions, qui pourront être financées et accompagnées, et font d'autre part rayonner Saint-Éloy-les-Mines.

Nous pouvons tous être fiers des transitions qu'entame notre commune. Ensemble, continuons à construire le Saint-Éloy de demain.

Prenez soin de vous.

Anthony PALERMO, Cédric BOILOT, Jacqueline DUBOISSET, Jean-Jacques LOUIS-FERANDON, Gwladys COUDERT, Bernard GRAND, Pascale JEAN, Christian JEROME, Catherine NOWAK-SIMONET, Marc BEAUSOLEIL, Marie-Christine LOURDIN, Sébastien PERESSE, Julie SAINTIGNY, Patrice KRAMARZ, Nathalie ROBIN, Bruno LASSAUZET, Marlène CHEVILLARD, Serge RAVET, Maryse PERRONIN, Alexandre PEYNOT, Maryvonne HILLERE

Saint Eloy Magazine



NUMÉRO 67

DISPONIBLE SUR WWW.SAINTELOYLESMINES.COM



VILLEDESAINTELOYLESMINES



VILLE_DE_SAINTELOYLESMINES